

## ETAPE 2 LE SAHARA : UN ESPACE MORCELE PARCOURU PAR DES FLUX DIVERS ET INTENSES

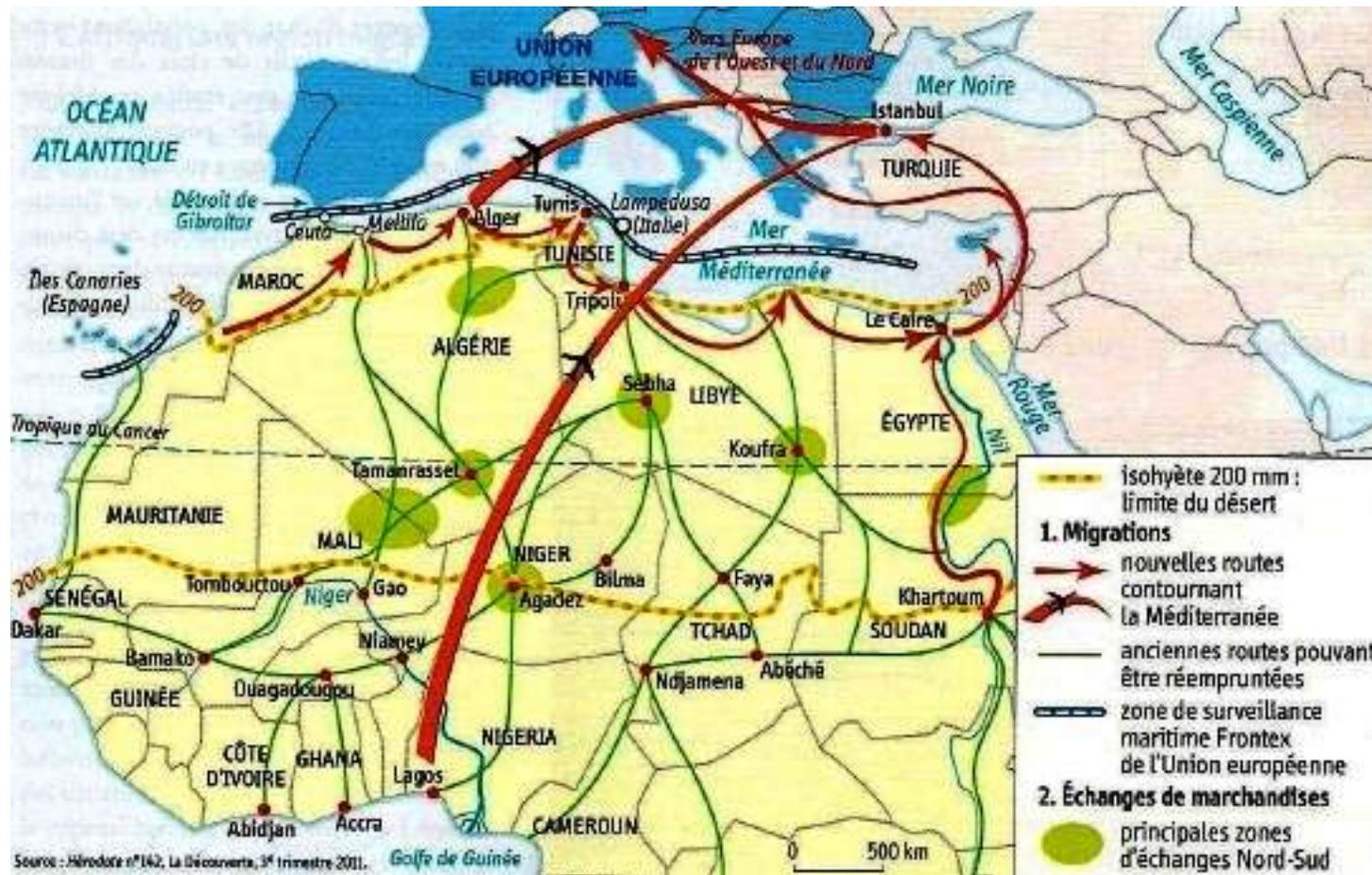
### Documents :

- carte : « Le Sahara, une zone de transit migratoire »
- texte : « Un espace majeur de migrations internationales »
- texte : « La frontière Algérie / Mali : une « passoire » héritée de la colonisation »
- texte : « Les activités illicites, réponse à l'échec des politiques de développement »
- affiche : « La lutte contre l'immigration clandestine au Niger »

### Questions :

- 4 – En quoi peut-on qualifier le Sahara d'espace morcelé ?
- 5 – Quels flux transitant par le Sahara transparaisent ici ? Quel impact ont-ils sur cet espace ?
- 6 – Selon vous, d'autres flux traversent-ils cette région ? Le Sahara peut-il être qualifié de territoire intégré à la mondialisation ?

### Le Sahara, une zone de transit migratoire



## La frontière Algérie / Mali : une « passoire » héritée de la colonisation

Cette frontière de près de 1 400 kilomètres est rectiligne, comme toutes les frontières sahariennes décidées à l'époque coloniale. La conférence de Berlin<sup>4</sup> a entériné le partage de l'Afrique entre les puissances coloniales conquérantes. Le tracé de la frontière entre le Mali et l'Algérie a ensuite été définitivement défini suite à des accords entre les autorités françaises d'Algérie et le ministère des colonies qui administrait l'Afrique occidentale française. Cette démarcation n'a d'abord été que très théorique, les populations ayant l'habitude de se mouvoir sans la prendre en compte. Pendant la période coloniale, en contrôlant le port d'Alger et l'ensemble du pays, la France avait réussi à anéantir le gros commerce transsaharien, sans pour autant empêcher les petits échanges et trafics régionaux. Les échanges régionaux ont véritablement repris au début des années 1990 autour de la frontière algéro-malienne, qu'on peut qualifier d'illusion. Comme partout en Afrique, elle n'est pas un obstacle aux échanges ni à la circulation d'hommes, mais un adjuvant<sup>5</sup>. Plus il y a de contraintes législatives, plus le trafic informel prospère. Les gros trafics ont d'abord porté sur les cigarettes, entre le port de Cotonou<sup>6</sup> et l'Algérie via le Niger. Un commerce d'armes et de drogue, essentiellement de la cocaïne, venant d'Amérique latine, s'est ensuite développé au Mali. [...] La frontière est poreuse, très difficile à surveiller. Il existe des points de passage officiels et surveillés situés sur des pistes bien tracées. Mais ces pistes sont doublées de pistes clandestines parallèles, en partie surveillées par l'Algérie.

**François BEGUIN**, « La frontière entre le Mali et l'Algérie est une illusion », *Le Monde*, 18 janvier 2013

## Un espace majeur de migrations internationales

Les causes des migrations clandestines sont liées à la dégradation des conditions de vie, aux sécheresses et aux guerres. L'émigration clandestine, créant de véritables routes à travers le Maghreb, apparaît comme une tragédie humaine dont rendent compte les images des naufrages dans le détroit de Gibraltar, surnommé le « détroit de la mort ». Des carrefours de ralliement et d'éclatement des flux s'organisent : Tamanrasset, Sebha, Agadez pour les ressortissants de ces pays mais aussi pour ceux du Ghana, de Nigéria, du Mali, du Tchad voire de Centrafrique et du Congo...

On peut parler de trafics d'êtres humains organisés par des réseaux mafieux. Les réseaux deviennent complexes : les Pakistanais choisissent la filière saharienne quand les Maghrébins passent par la Turquie, imités par des ressortissants sud-sahariens.

La pression croissante de l'Union Européenne incite les gouvernements à renforcer leur action de surveillance. Du Maroc à la Libye, les patrouilles policières se multiplient et des camps de détention sont apparus à Reggane (Algérie) ou Sebah (Libye).

**B. SEMMOUD**, *Maghreb et Moyen-Orient dans la mondialisation*, 2010

<sup>4</sup> Conférence qui s'est tenue entre novembre 1884 et février 1885 où les puissances coloniales européennes s'entendent sur des règles de partage de l'Afrique afin d'éviter des guerres coloniales

<sup>5</sup> Élément qui facilite l'accomplissement d'un processus

<sup>6</sup> Capitale économique du Bénin, sur le littoral du Golfe de Guinée

## Les activités illicites, réponse à l'échec des politiques de développement

A propos du trafic de hachisch et de la cocaïne, la porosité des frontières sahariennes et la faiblesse des systèmes judiciaires et policiers nationaux ont constitué pour les trafiquants un avantage comparatif déterminant dans leur choix d'emprunter, depuis 2006, la voie sahélo-saharienne vers l'Europe. Loin d'être combattue par leurs dirigeants, l'arrivée de ces produits est, au contraire, tolérée car ils permettent l'apport de cash que l'économie formelle et les projets de développement sont incapables de fournir aux populations. Ces trafics de drogue vont de pair avec une accélération de la circulation des armes, d'abord légères puis lourdes, depuis la guerre civile en Libye. Aussi, la zone sahélo-saharienne se caractérise-t-elle par un fort développement des activités criminelles qui s'effectuent en toute impunité : les frontières protègent les trafiquants locaux des poursuites et ralentissent les enquêtes. De plus, ceux-ci bénéficient de l'appui de réseaux structurés au sein desquels sont impliqués de hautes personnalités politiques et des militaires de haut rang comme l'attestent les arrestations de personnages importants et de membres de forces de sécurité.

**André BOUGEOT et Emmanuel GREGOIRE**,  
« Désordres, pouvoirs et recompositions territoriales au Sahara »,  
*Hérodote*, n°142, septembre 2011

## La lutte contre l'immigration clandestine au Niger

